LES SYNDICATS AGRICOLES

Il n'est pas exact de dire que notre République bourgeoise n'a rien fait, rien tenté pour les paysans.

Tout d'abord elle a créé l'ordre du Mérite agricole.

Et c'est surtout depuis que cet ordre décoratif est créé que le nombre des agriculteurs en chambres s'est considérablement accru.

Grace à l'ordre du poireau il y a un tas de gens qui, ne connaissant pas même les premières notions de l'agriculture, se font décorer pour se donner un air de distinction et de mérite qu'ils ne possèdent à aucun titre.

Dans toutes les sociétés d'agriculteurs, on voit ces cultivateurs en chambre, paraître les jours de solennité, aux places d'honneur.

Ce sont les jours où l'on fait des discours et des vœux, où l'on distribue des primes variant de 25 à 100 francs aux vieux serviteurs de labour qui ont de 35 à 60 ans de service dans les mêmes fermes, où l'on boit et mange à la santé de l'agriculture française, sur laquelle on appelle toute l'attention et la bienveillance du préfet ou du ministre.

D'autre part, nos dirigeants opportunistes ont accordé aux gens des campagnes comme aux gens des villes, le droit de constituer leurs syndicats agricoles.

Mais malheureusement les initiateurs du mouvement syndical agraire sont des bourgeois réactionnaires et opportunistes qui essaient d'embrigader les ruraux sous leurs bannières.

Ils font ensuite de ces syndicats des instruments de leurs visées ambitieuses, des tremplins électoraux.

Comme les gros propriétaires dominent dans les syndicats agricoles, les décisions syndicales qui sont prises et qui font l'objet de projets envoyés aux Chambres et parfois adoptées par elles sont toujours de ces réformes qui intéressent et protègent les intérêts de la grande propriété rurale.

En ce moment, le vent est tout au protectionisme à outrance : de hautes barrières douanières entourent la France et empêchent autant que possible les produits étrangers d'envahir nos marchés.

Mais cette rage de la protection est poussée si loin qu'entre les producteurs des différentes régions du pays, une lutte sourde s'est déclarée à tel point que si quelqu'un de nos législateurs osait proposer la reconstitution des douanes provinciales il trouverait d'ardents partisans parmi nos grands et moyens propriétaires terriens.

Il y a des réformes agraires qui accorderaient des compensations aux petits cultivateurs et fermiers absolument oubliés et singulièrement sacrifiés dans la fameuse question des droits protecteurs: ce sont les réformes sur l'impôt, sur les successions, sur le crédit agricole, sur la saisie-brandon, etc., etc., mais ils attendront encore longtemps sous l'orme.

Tout est pour la grande propriété.

C'est tout ce que la République bourgeoise a fait pour la démocratie rurale : elle s'est montrée autrement bienveillante pour tous les corrupteurs et corrompus qui ont ruiné des milliers de cultivateurs dans cette colossale escroquerie du Panama.

Il existe d'autres syndicats ruraux, syndicats dont les quelques membres sont des gens d'affaires qui, sous le fallacieux prétexte de livrer les semences, les plants, les engrais et les machines aux cultivateurs, à bon marché, rument des intermédiaires plus honnêtes qu'eux, car souvent ils vendent aux paysans des produits chimiques qui ne valent rien pour la terre.

Ces falsificateurs devraient être sérieusement poursuivis et condamnés, le Code pénal l'ordonne, mais on n'en fait rien.

Les syndicats qui aident puissamment à la misère des fermiers et à la ruine de la petite propriété paysanne, ce sont les syndicats des raffineurs, des gros fabricants de vins et des accapareurs de blés, de bestiaux et de farines.

Contre ces syndicats tout-puissants, contre ces sortes d'associations de malfaiteurs, le paysan isolé, réduit à ses seules forces, ne peut rien, est obligé de passer par leurs fourches caudines, d'accepter leurs conditions léonines.

Pressés par le besoin d'argent, poussés à bout par des créanciers exigeants, le cultivateur vend ses betteraves, le vigneron le produit de ses vignes, à vil prix. Les blés et les bêtes se vendent de moins en moins sur les marchés ; nos cultivateurs accablés de toutes parts, en deça et au-delà des frontières, par les exploiteurs et les ouvriers du dedans et du dehors, vendent leurs biens ou se les laissent vendre pour payer des dettes autrement insolvables.

Il est une sorte de syndicats agricoles qui rendraient de grands et réels services à la démocratie agricole.

Ce sont ces unions syndicales qui ne se composeraient que d'ouvriers ruraux, de colons, de petits fermiers et de métayers et de propriétaires faisant valoir par eux-mêmes et par leurs familles.

Ces syndicats auraient, par exemple, à prendre le grand soin d'éloigner d'eux tous les cultivateurs en chambre, tous ceux qui ont intérêt à défendre la grande propriété et le grand capital.

Ces unions syndicales, véritables organes de défense de la démocratie des campagnes, comprendraient de suite qu'à l'instar des syndicats des gros seigneurs terriens et des accapareurs, elles doivent étudier leurs *desiderata*, les adresser aux pouvoirs électifs et choisir dans leur sein les mandataires chargés de les défendre utilement devant les corps élus.

Et il n'y a pas à dire le contraire : si les producteurs des champs s'unissaient tous pour marcher la main dans la main avec les travailleurs des villes, ils seraient invincibles. Mais seulement alors nous aurions la République des paysans.

Henri GHESQUIÈRE.

LES EMPLOYÉS ET VOYAGEURS

Notre article d'avant-hier nous a valu une lettre d'un employé de commerce qui, autrefois, travaillait dans la maison de soieries dont nous avons parlé.

« Non content — nous dit notre correspondant — de forcer leurs employés à travailler gratuitement le jour de l'an, ces patrons — très riches pourtant — profitent de toutes les occasions pour rogner sur les appointements.

» Ainsi, à l'époque où l'influenza exerçait ses ravages, ces employés — dont la plupart avaient même dû entamer leurs appointements futurs pour payer les frais de médecin et de médicaments — ont vu déduire de ces appointements le salaire des journées pendant lesquelles ils avaient été cloués sur leurs lits.

« Arrive-t-il aussi qu'un de ces malheureux ait besoin d'une demi-journée pour assister à l'enterrement d'un parent ? La permission lui est accordée, mais défalcation est faite sur son mois des quelques heures pendant lesquelles il s'est absenté.

« Par contre, quand, à l'époque de l'inventaire, ils sont forcés de faire des heures supplémentaires, il ne leur en est pas tenu compte. »

Nous reproduisons volontiers les griefs formulés dans cette lettre, car ils viennent corroborer et fortifier ce que nous disions dans notre article précédent.

Ainsi, voilà ou en sont réduits ceux qui autrefois étaient considérés comme des heureux par la moyenne des ouvriers : contraints de faire gratuitement les heures supplémentaires qu'il plaît aux patrons de leur infliger et de rembourser à ces mêmes patrons les heures d'absence forcées par les affaires de famille.

Et les patrons en question ne sont malheureusement pas les seuls à agir ainsi !

Cela nous fait nous souvenir que dernièrement, comme le député socialiste Coutant demandait à la Chambre de voter une loi « interdisant aux patrons de renvoyer leurs employés pendant le délaide plusieurs mois après une période d'exercice militaire », un député bourgeois lui répondit à peu près ceci :

« La proposition de M. Coutant est une insulte au patriotisme des industriels. Loin de congédier leurs employés appelés sous les drapeaux, ces industriels, bien souvent, les paient pendant toute la durée de leurs périodes de service militaire ».

Eh bien ! nous ne craignons pas d'être démenti en affirmant que les maisons qui sont dans le cas indiqué par ce député bourgeois forment l'exception ; par contre, nombreuses sont les maisons qui ne prennent d'employés que libérés totalement du service militaire, de sorte que, dans ce cas, il n'est possible de trouver du travail que si l'on est vieux, ou bancal, ou borgne, ou obèse.

Il est donc grand temps que les employés s'organisent, pour résister aux exigences du patronat et défendre leur dignité en même temps que leurs salaires.

En attendant que soient jetées les bases de leur syndicat, nous ne saurions trop les engager à prendre connaissance des statuts du « Groupement national des Voyageurs et Employés de commerce », dont le siège est au *Café des Voyageurs*, chez Victor Deplanck, 32, rue de Tournai, et à s'y faire inscrire.

G. DEVERNAY.

LACHETÉS BOURGEOISES

(*D'un correspondant*)

Bruxelles, 31 décembre.

Faire le mal est chose blâmable.

Mais le coupable qui rejette sur ses victimes la responsabilité du mal qu'il a fait est doublement coupable.

C'est ce qui arrive aujourd'hui aux grands propriétaires terriens. Après avoir, par leurs exigences, par leur esprit usuraire et par leurs procédés rapaces ruiné les petits propriétaires et les fermiers, la presse essaie de faire remonter à ceux-ci la cause de leur ruine.

C'est ce qu'en termes fielleux et hypocrites écrit *Le Luxembourgeois* :

Le paysan, qui a vu un jour l'huissier saisir ses biens, avait-il bien réellement les aptitudes nécessaires pour tirer parti des ressources qu'il s'était procurées chez son prêteur ? Était-il économe, laborieux, judicieux ? Ne prenait-il pas plus souvent le chemin qui conduit au cabaret que la route qui menait à ses terres ? Ne passait-il pas un temps précieux à causer sur le seuil de sa porte à causer avec les passants pendant que ses récoltes et son bétail réclamaient le concours de ses bras ? N'appartenait-il pas à la catégorie des oisifs qui se rendent à toutes les foires, appâtés par la perspective d'une soulerie bien conditionnée, et qui passent sans détourner la tête devant le local où se donne une conférence agricole ?

Quelle lâcheté abominable recèlent ces paroles ignobles !

Si les paysans se ruinent, c'est parce qu'ils sont dissipateurs, ivrognes !

Voilà ce qu'on dit de vous, cultivateurs! Voilà ce qu'écrivent les parasites, les mangeurs de rente ou leurs stipendiés !

Ils l'écrivent ! Car nous les défions bien de venir le déclarer dans une réunion publique, où se trouvent les paysans, au teint hâlé, au dos courbaturé, aux traits flétris, par le travail et les privations !

On leur aurait vite répondu que si les cultivateurs végètent et se tuent à la tâche c'est parce qu'ils sont exploités par les grands propriétaires, aux appétits insatiables, à la cupidité bestiale.

Allons, messieurs les voleurs de la rente, venez insultez en face les volés !

LES FACTEURS DES POSTES

Comme d'habitude, les facteurs des postes vont se rendre de porte en porte pour demander des « étrennes ».

S'ils sont généralement bien accueillis, ils ont aussi à subir parfois de bien durs affronts et cela généralement de la part des bourgeois.

N'est-il pas scandaleux de voir des hommes qui pendant les 365 jours de l'année ont fourni un travail d'esclave, se trouver dans l'obligation de tendre la main pour subvenir aux besoins de leur famille ?

Cela n'arriverait pas si l'Etat payait suffisamment les services rendus. Pourquoi ne le fait-il pas ? Le budget des postes accuse-t-il un déficit ? Les preuves du contraire abondent : C'est par millions au contraire que se chiffre le boni de ce budget auquel les facteurs, par leur travail, fournissent un bénéfice énorme.

Serait-il donc bien difficile d'allouer à ces braves agents, pour remédier à leur triste condition, une augmentation annuelle de deux cents francs ?

C'est une question de dignité pour les facteurs, aujourd'hui obligés de recevoir l'aumône.

Voilà pourquoi tous les petits employés et ouvriers de l'Etat aspirent au triomphe du socialisme, car ils ont compris que lui seul connaît les nécessités de la classe laborieuse et que de son succès dépend la fin de l'exploitation des petits par l'Etat.

DERNIÈRE HEURE

(*Par Service Spécial*)

GENDARMERIE EN CAMPAGNE

Paris, 31 décembre.

Il a été constaté, aux dernières grandes manœuvres d'armées dans les Vosges que les devoirs de la gendarmerie pendant les combats étaient mal définis et pourraient, dans certains cas, provoquer nombre de conflits.

M. Cavaignac, ministre de la guerre, a ordonné de modifier sous ce rapport l'article 51 de l'instruction du 18 avril 1890, de manière à détruire toute équivoque, notamment en ce qui concerne la question importante et délicate de la surveillance des convois.

LE VACCIN DU CROUP

Paris, 31 décembre.

Un assez grand nombre de comités départementaux ont fait connaître qu'ils n'avaient pas recueilli de souscriptions suffisantes pour créer un laboratoire de sérumthérapie.

Dans cette situation, la direction générale de l'hygiène publique a obtenu et vient de faire connaître aux préfets que l'Institut Pasteur enverra *gratuitement* des tubes de sérum pour le traitement des malades indigents.

Le montant des sommes centralisées par les comités servira à payer les demandes de sérum formulées par télégrammes, sous réserve d'un quantum destiné à parer aux besoins les plus pressants dans le cas où l'Institut cesserait les envois gratuits.

DÉCORATIONS

Paris, 31 décembre.

L'*Officiel* publiera demain les décorations du ministère de l'Intérieur, parmi lesquelles nous citons : MM. Deflès, préfet des Bouches-du-Rhône, est nommé commandeur de la Légion d'honneur ;

Poirson, directeur de la sûreté générale. Le docteur Lancerany, médecin à l'Hôtel Dieu d'Hazebrouck, le maire de Toucoing, sont nommés officiers.

MM. Mossé, sous-préfet à Valenciennes, Basquin, adjoint au maire de Lille, Dewavrin, maire de Calais, Chevassu, Bos, Lauthier, Lieutier publiciste à Paris, Robert, publiciste à Lille, sont nommés chevaliers.

Il publiera également les décorations des colonies.

Pour les travaux publics, citons : MM. Rabetry, président du syndicat de la marine du Nord.

L'instruction publique :

D'Ennery, romancier, nommé commandeur, Lossen, professeur de mathématiques lycée de Nancy, Mme Kargomard, inspectrice générale de l'école maternelle, MM. Belon, Case, Ferrari, Ricard et Viuvert, homme de lettres.

Le statuaire Chicot, Fraipont, peintre, Lemaire, graveur sur pierre, Fines, Nommens, chevaliers. Celles de la justice parmi lesquelles celle de M. Dutemple, avocat à Cambrai, est nommé chevalier. De l'Agriculture parmi lesquelles nous relevons celles de M. Thiry, propriétaire agriculteur, directeur de l'Ecole pratique d'agriculture, Mathieu de Dombasle (Meurthe-et-Moselle) sont nommés chevaliers.

EXPLOSION DE GRISOU

Breslau, 31 décembre.

Une grande catastrophe causée par le feu grisou vient de se produire à la mine Wrangel, à Waldenbourg (Sibérie).

Il y a cinquante victimes. On a déjà remonté 21 morts et 12 blessés.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

(*De nos correspondants particuliers*)

FABRIQUE DE CUIR INCENDIÉE

Maubeuge, 31 décembre.

Un incendie s'est déclaré dans une construction en planches, située au faubourg de Mons et appartenant à M. Précelle, fabricant de chaussures à Maubeuge.

Cette construction, dans laquelle travaillaient journellement huit ouvriers, renfermait une grande quantité de cuirs.

Le tout a été brûlé, malgré l'empressement des pompiers de la ville qui se sont rendus sur les lieux aux premiers appels pour combattre le fléau.

Il y a assurance.

UNE AFFAIRE D'AVORTEMENT

Valenciennes, 31 décembre.

L'arrestation de la dame Cardon, née Julie Debaisieux, du Moulin-des-Loups, à St-Amand, pour avortement, vient d'avoir pour nouvelle conséquence l'écrou, à la maison d'arrêt de Valenciennes de sa sœur, la dame Mouton Charles, âgée seulement de 24 ans.

Cette femme est-elle la victime des agissements de la veuve Petit, sage femme et dentiste à Valenciennes ? — Tout permet de le supposer, quoique la rumeur publique à St-Amand l'accuse d'être autre chose qu'un simple sujet de la « faiseuse d'anges ». On dit, nous nous faisons l'écho de ce bruit sous toutes réserves, qu'elle fournissait à l'avorteuse des « clientes intéressantes ».

S'il en est ainsi, l'affaire pourrait être fertile en dénouements imprévus.

D'autre part, nous pouvons ajouter que M. le juge d'instruction s'est rendu de nouveau à la maison d'arrêt pour interroger les inculpées. L'enquête est toujours entourée du plus profond mystère.

DISPARITION D'UN ENFANT

Lens, 31 décembre.

Samedi dernier, vers 1 heure du soir, le jeune Edouard Gilot, âgé de 11 ans, dont les parents habitent rue Beaumont, n° 10, cité du Grand Condé à Lens, quittait son domicile pour se rendre à l'école Carnot, rue de Lille.

Chemin faisant il changea d'idée et se dirigea vers Avion où il alla voir un de ses oncles nommé Louis Stevel.

Vers 6 heures du soir, il se mit en route pour revenir chez ses parents. Depuis lors on ne l'a plus revu.

Que se passa-t-il ? On l'ignore. A-t-il été trompé par l'obscurité, et longeant le canal de Lens à la Deûle cet enfant est-il tombé à l'eau ? C'est là ce que l'on suppose malheureusement.

Quoique ne croyant pas à une fuite, nous dirons cependant que le jeune Gilot était au moment de sa disparition vêtu d'un paletot en drap gris ; d'un pantalon de velours et chaussé de bottines avec élastiques, il était nu tête et avait un cache-nez blanc et noir autour du cou.

La famille Gilot, qui se compose de sept enfants dont le disparu est l'aîné, se trouve dans une profonde désolation.

D'actives recherches ont déjà été faites, elles sont restées infructueuses.

RÉCOMPENSES

Lens, 31 décembre.

Le ministre du Commerce vient d'informer le citoyen Basly, député du Pas-de-Calais, que des médailles d'ancienneté ont été décernées, à l'occasion du nouvel an, aux mineurs dont les noms suivent :

Parmentier à Meurchin ; Dumont à Oignies ; Chevalier à Oignies ; Callot à Oignies ; Baudoux à Oignies : Boussemart à Ostricourt ; Boutillier à Carvin.

Nous félicitons bien sincèrement les braves travailleurs qui sont l'objet de ces distinctions.

LES GRÈVES D'HALLUIN

Halluin, 31 décembre.

Une entrevue qui n'a donné aucun résultat a eu lieu hier chez M. Lemaitre.

M. Lemaitre se plaint de ce que les commissions n'arrivent plus et prétend qu'il lui sera impossible de reprendre plus de la moitié de ses ouvriers en grève.

Plusieurs tisserands ayant demandé leur livret M. Lemaitre n'y veut consentir qu'à la condition que les ouvriers infirmeront leur pièce et feront une pièce de prévenance.

Et il se plaint de n'avoir plus de commandes.

Chez Defretin aucune entrevue n'a eu lieu hier. On compte qu'il y aura jeudi prochain des démarches simultanées avec MM. Lemaitre et Defretin.

Chez M. Gratry rien n'est changé.

Hier, à la rentrée de une heure, des gendarmes à cheval accompagnaient les deux ouvriers qui travaillent encore. Plus de 5,000 personnes étaient massées sur la chaussée qui mène à l'établissement Gratry pour voir passer les deux individus qui provoquaient la foule par leurs ricanements.

Deux autres ouvriers prennent leurs repas à la fabrique, ceux-là ont été renvoyés de leur pension où ils avaient des dettes et on leur apporte leurs dîners de l'Hôtel du Cerf où bien souvent M. Gratry descend et où le Gantois prend ses repas.

Aucun autre incident à signaler dans la journée d'hier; les ouvriers restent calmes et se tiennent aux barraques, chez Picavet où ont lieu leurs réunions.

Nous avons appris hier que Massellés la malheureuse victime de l'agression de jeudi soir était au plus mal. La blessure qu'il porte à la tête s'étant compliquée on aurait jugé son état assez grave pour nécessiter son transfert à l'infirmerie de la prison. Et dire que cet homme était innocent des imputations pour lesquelles il a été condamné !

Dans la journée d'hier plusieurs personnes ont été appelées à la gendarmerie pour fournir des renseignements au sujet de cette affaire. Tout le monde a fait des dépositions concordantes avec ce que nous avons toujours affirmé. Nous serions curieux de voir la justice réparer le mal fait à deux innocentes victimes des rancunes patronales.

Nous appelons de tous nos vœux une enquête complémentaire et nous voulons bien, s'il le faut, nous mettre à la disposition de la justice pour fournir les renseignements qui nous parviennent sur cette malheureuse affaire.

Un des ouvriers travaillant actuellement et qui se trouvait parmi les agresseurs aurait affirmé hautement et devant témoins qu'il lui était permis, à lui Belge, d'assassiner un gréviste Français sans être autrement inquiété.

Nous aurions hésité à reproduire ce propos s'il ne nous avait été affirmé par une personne qui nous semble absolument digne de foi.

Les secours continuent à affluer de toutes parts.

G. DESCHEERDER.

CHRONIQUE LILLOISE

Le Bec de Mossieu l'Adjoint

L'étranger, que les hasards d'une course vagabonde à travers les marais de Lille, amènent le soir dans les parages du quai Vauban, s'attarde volontiers au spectacle de l'interminable série de lumières qui, des deux côtés de la rue Solférino — la plus longue de Lille — semblent se perdre dans l'horizon.

Lillois habitués à ce spectacle, nous traversions dimanche la rue Solférino, à la hauteur du boulevard Vauban, lorsque quelque chose d'inconnu vint frapper notre vue.

Là-bas, tout en haut, vers ces parages moulinois qui abritent le nom de Victor Hugo et les jours du citoyen Gronier (d'Arcachon), un point extraordinairement lumineux s'imposait à notre attention.

Ce n'était certes pas un de ces lumignons jaunâtres qui ornent l'extrémité supérieure de nos réverbères municipaux.

Ce n'était pas non plus une de ces lampes fantaisistes qui, en face le théâtre non moins municipal, s'obstinent à affirmer la supériorité de la chandelle sur l'électricité.

De quelle façon édisonerque pouvait il donc bien s'agir !

Sacrifiant à notre curiosité, et à celle de nos lecteurs, un excellent souper en non moins excellente compagnie, nous nous dirigeâmes — en reporter consciencieux — vers ce phare inattendu, dont l'éclat se faisait plus vif, à mesure que les kilomètres s'évanouissaient sous nos pas.

Nous y arrivâmes enfin, et nous restâmes bouche bée, à la vue d'un réverbère, ni plus ni moins réverbère que ses voisins, mais surmontés d'un bec tout différent de ceux des quadits voisins.

Nous n'oserions dire si le bec était Auer, ou non Auer — l'administration du journal ne nous permettant pas les réclames gratuites — mais c'était un bec façon Auer, avec manchon à 3.50 — pardon, M. l'administrateur — qui nous avait attiré de si loin.

Notre bec, nous l'avouons sans peine, s'allongeait au souvenir du souper déserté, et nous n'étions pas fier de notre course de trois kilomètres pour découvrir un appareil breveté depuis six ans dans l'univers entier.

Dans notre ennui, nous ne songions même pas à rechercher le pourquoi de ce bec aussi solitaire que lumineux, lorsqu'un voisin complaisant nous fournit le mot de l'énigme.

Ce bec, Auer ou non, et son réverbère sont situés en face du n° 291 de la rue Solférino, ce n° 291 orne le dessin d'une porte, la porte, comme beaucoup d'autres, sert d'entrée à une maison et cette maison a l'honneur d'être habitée par M. Gavelle, adjoint au maire de Lille.

C'est à l'aide de ce bec, nous a dit le bavard voisin, que M. Gavelle espère fixer suivant la demande de M. Kolb, les conditions du paiement par la ville de l'électrité nouvelle.

M. Gavelle a fait renouveler son bec. M. Kolb, prenez garde à vous !

RISSEL.

Nous prions instamment nos correspondants de n'écrire les copies qu'ils nous envoient pour insertion que d'un seul côté de la page.

Nous rappelons que nous ne tenons aucun compte des communications anonymes.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Autour de la réunion de samedi soir

On nous communique les lettres suivantes qui ont été adressés au *Journal de Roubaix* :

Roubaix, le 31 décembre 1895.

A Monsieur Reboux,
directeur du *Journal de Roubaix*.

Dans l'article paru ce jour sous votre signature dans lequel vous commentez la réunion du théâtre Deschamps de samedi dernier, vous dites que j'ai été poussée par les socialistes et que ce n'est que sur leur instigation que je m'y suis rendue.

Permettez-moi, monsieur Reboux, de protester contre cette appréciation et de déclarer que c'est de ma libre volonté que je me suis présentée à cette réunion et n'ai subi aucune influence étrangère comme vous voulez l'insinuer.

(Ici un passage que nous devons supprimer.)

... Je protesterai toujours et partout par ma présence où cela sera nécessaire lorsque cet homme (M. Deschamps) cherchera à salir les honnêtes gens.

Comptant sur l'insertion de mes protestations, Je vous prie d'agréer, Monsieur Reboux mes bien sincères salutations.

Maria MEIRE.

Rue de Tourcoing, 132.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Monsieur,

Mes occupations m'ayant empêché hier, de répondre à la lettre de M. Deschamps parue dans votre numéro portant la date du mardi 31 décembre, permettez-moi de la faire ajouter lui.

M. Deschamps, dit, dans sa lettre : « *Je vis entrer une femme divorcée, elle était accompagnée du citoyen Catrice qui avait été la chercher dans une maison voisine, pour pénétrer au théâtre, le citoyen Catrice avait forcé la serrure de la porte qui y donne accès.* » Cela est faux et M. Deschamps a menti, comme du reste il a la coutume. Voici ce qui s'est passé :

Vers 8 heures du soir, étant au « Café des artistes », un de mes amis, me demanda, si je ne pouvais introduire sur la scène, la salle étant comble, Mme Meire, épouse divorcée de M. H. Deschamps. Ce que je fis.

Pour que cette personne put entrer sans être vue des tenanciers du Café des artistes (parents de M. Deschamps), nous entrâmes par la porte de côté qui se trouvait ouverte. J'affirme et pourrai le prouver au besoin, que c'est librement que nous avons pénétré par ce passage.

Que M. Deschamps et ses rares amis, trouvent la chose immorale et pour cause, c'est leur affaire, quant à moi j'ai la conscience tranquille de ce côté, et c'est avec plaisir que j'ai donné satisfaction à Mme Meire, j'estime que bien des moyens sont permis pour combattre certaines gens — leur conduite excusant ces moyens — et qu'en ce cas, c'est à la fois, une opération homéopathique et une œuvre de salubrité.

Que M. Deschamps ait une peur bleue qu'on touche à sa vie privée, au point de tomber en syncope à la moindre allusion qu'on peut y faire, Cela est très compréhensible, mais qu'il s'en plaigne, c'est à n'y plus rien comprendre.

Aurait-il la mémoire aussi courte et aurait-il oublié par hasard, les foudres qu'il fit dans celles du citoyens Carrette et de certains conseillers municipaux ?

Non, monsieur Deschamps, vous avez beau ergoter, en épuisant votre stock de mensonges et de calomnies, le public samedi soir, au théâtre Deschamps vous a jugé, dame et pesé.

N'avez-vous pas entendu ce loustic qui s'égosillait à crier étant aux galeries : « Allons, allons, Monsieur l'Président, enlevez l'bœuf, c'est d' la vache ! »

Recevez, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements anticipés nos civilités empressées.

Louis CATRICE.

FEUILLETON N° 86

L'ALBINOS

PAR

HENRI DEMESSE

Suite du Testament Volé

DEUXIÈME PARTIE

XIII

Les truqs de l'Albinos

— Finissez, m'sieu Etienne... Mon Dieu, qu'il est donc bête... C'est vrai qu'elle marche, la mécanique. C'est égal, vous êtes un taquin, taquinant de la belle espèce ; mais, on ne peut pas dire le contraire, vous êtes rudement adroit de vos dix doigts, pour tout pire !

— Un peu plus qu'un cochon de sa queue ! Oui, Manon de mon cœur !

Nouveau geste de l'Albinos. Cette fois, il ne s'en tint pas au geste, il serra, tout de bon, la taille épaisse de la grosse fille ; mais il reçut, du même coup, une « mornifle » soignée.

Pan ! Ça y est !... dit-il. Je l'ai reçue.

— Qu'est-ce donc ? fit une voix.

M'sieu Maquart était entré dans la cuisine.

— C'est cet enragé de Parisien, qui me fait toujours des farces, et qui me lutine ! dit Manon, d'une voix dolente, en traînant sur les mots.

Le maître sourit.

— Que te faisait-il donc ?

— Il veut toujours me prendre la taille !

— Mille pardons, répliqua l'Albinos ; ça me rappelle la colonne de Juillet.

— Ah ! reprit m'sieu Maquart, tu as raccommodé le tournebroche... Il marche ! Bravo ! mon garçon ! tu es décidément très adroit.

— Pas tant que vous !

Le maître fronça le sourcil.

— Hein ? fit-il aussitôt, inquiet, et en regardant l'Albinis, qui prit une contenance niaise au possible. Que veux-tu dire ?

— Rien ! répondit le parisien, je flatte le pouvoir, voilà tout !

L'Albinos, cependant, toujours attentif, et pour cause, avait remarqué que m'sieu Maquart tenait différents papiers. Il eut comme un pressentiment que ces papiers l'intéressaient. Dès lors, il manœuvra pour les voir de près, si possible... Or, c'étaient des lettres que le maître avait écrites.

Une idée subite traversa l'esprit de l'Albinos. Ce Dieu, qu'il avait calomnié tout à l'heure, ce Dieu, de

— Gageons qu'il y a dans ces lettres une lettre pour m'sieu Toussaint, se dit le petit Parisien. Deux ans de ma vie pour m'en assurer ! En ce cas, je connaîtrais l'adresse ! Oh ! connaître l'adresse... l'adresse... l'adresse !

M'sieu Maquart, cependant, examinait le tournebroche.

L'Albinos tourna autour du maître si maladroitement, ou si adroitement comme on voudra, qu'il heurta un tabouret et jeta les deux mains en avant comme pour le rattraper, de telle sorte qu'il bouscula le fermier, et que celui-ci, qui ne s'attendait pas à un choc laissa tomber sur le sol les lettres qu'il tenait.

Avant que Maquart fut revenu de sa surprise, l'Albinos eut ramassé les lettres.

Le maître, furieux, les lui arracha brutalement des mains et le regarda, soupçonneux. Mais l'Albinos composa son visage avec tant d'habileté, prit une physionomie si niaise, que m'sieu Maquart ne garda pas la moindre arrière-pensée.

Même, il s'informa bienveillamment si, dans sa chute, le maladroit ne s'était point fait mal.

— Vous êtes bien bon ! dit l'Albinos en riant bêtement. N'y a pas de mal ! Ça ne sera rien que ça !

— Il vous fait des peurs, ce monstre-là ! fit Manon toute tremblante.

L'Albinos, cependant, jubilait... Il ne s'était pas trompé.

Il y avait bien une lettre pour Toussaint, seulement il n'avait pu que constater ce fait important sans avoir le temps de lire l'adresse entièrement, cette adresse étant assez compliquée.

— Je vais jeter ces lettres à la boîte! dit M. Maquart à Manon. Je serai de retour dans un quart d'heure ; que le dîner soit prêt !

— Comptez sur moi, not'maître ! répliqua Manon.

Maquart sortit.

— Manon, dit l'Albinos, vous me donnerez double ration ce soir. Je meurs de faim, j'ai un appétit de loup. Vous me devez bien ça pour la peine que j'ai prise de réparer votre mécanique.

— Double ration ! Mais qu'est-ce donc que vous faites de ce que vous mangez, m'sieu Etienne ? Ça ne vous profite guère ! Vous êtes toujours sec comme les échalas de mon pays ! Sans compter que M'sieu Maquart, not' maître, si riche qu'il soit, pourrait fermer boutique s'il avait seulement dix gars comme vous à nourrir... surtout depuis que vous êtes revenu de votre voyage !

Mais l'Albinos ne l'écoutait plus... De la fenêtre de la cuisine, il suivait des yeux le fermier.

— Cette fois, fit-il tout bas, je te tiens mon vieux !... Avant deux heures, j'aurai l'adresse... Décidément, la sagesse des nations a raison quand elle dit : « Tout vient à point à qui sait attendre ! »

XIV

L'Albinos corrupteur

L'Albinos, depuis son retour du voyage qu'il avait entrepris, ne prenait plus ses repas à la cuisine, comme il en avait l'habitude, en compagnie de la grosse Manon, qu'il faisait « endêver » sans relâche.

Il prétendait que, dans la belle saison il vaut mieux manger en plein air.

Il emportait donc sa part de vivres — double ration comme il disait, — s'asseyait sur un banc, dans le jardin, et faisait fonctionner ses mâchoires.

Cependant, et régulièrement, avant de s'asseoir sur son banc favori, il passait par sa chambre.., et, ce que personne n'avait remarqué, lorsqu'il en redescendait, la moitié, au moins, des provisions faites par lui avaient disparu.

Si l'on avait connu ce détail, on eût pu croire que le Parisien gardait des victuailles, en prévision d'une famine prochaine.

Ce soir-là, l'Albinos ayant laissé la plus grande part du pain et de la viande prélevés par lui à la cuisine ; ayant, d'ailleurs, dîné avec le reste de fort bon appétit, assis sur son banc dans le jardin, s'assura que m'sieu Maquart avait dîné, lui aussi, seul, hélas ! car Antoinette était trop faible pour descendre de sa chambre !

Puis, il constata que le maître fumait tranquillement sa pipe sous la tonnelle... Alors, il sortit du jardin et se trouva hors de la ferme. Il se dirigea à grands pas vers Angerville qu'il atteignit bientôt...

Là, il s'arrêta devant la porte d'un cabaret, une sorte de bouchon où venaient boire les paysans.

Il demanda du papier, une plume et de l'encre.

Le cabaretier, qui le connaissait, lui servit ce qu'il demandait, ainsi qu'une chope de bière.

Le petit Parisien écrivit ce qui suit :

« Angerville, 18 septembre 1884.

» Mon cher Monsieur Toussaint,

» Depuis votre départ, il se passe des choses très graves à la ferme. D'abord, mademoiselle Antoinette, qui vous aime, est gravement malade...

» Votre départ subit, inexplicable, a causé à la pauvre jeune fille un chagrin si profond qu'elle dépérit chaque jour davantage.

» Msieu Maquart, pour vous contraindre à partir, dans un but qui m'échappe encore, a employé un moyen que j'ignore, mais il vous a trompé, c'est sûr.

» Il avait intérêt à vous éloigner de mademoiselle Antoinette.

» Depuis huit jours, je cherche à me procurer votre adresse, afin de vous informer de ces faits.

» Aujourd'hui enfin, j'ai pu savoir où vous êtes, et je vous écris... Revenez donc ici, toute affaire cessante, au reçu de cette lettre... si vous aimez mademoiselle Antoinette comme elle vous aime...